

**NATIONS UNIES**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GÉNÉRAL

A/37/79  
S/14856

3 février 1982

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-septième session  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-septième année

Lettre datée du 2 février 1982, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'appelle votre attention sur les faits suivants :

Pendant la nuit du 28 au 29 janvier 1982, cinq ou six terroristes de l'OLP se sont infiltrés, à partir de la Jordanie, dans la vallée de Beit Shean, au sud de Tibériade. Un groupe de terroristes a posé des mines sur les routes qui relient diverses communautés de la région, tandis qu'un autre groupe, composé de trois hommes fortement armés, s'apprêtait à attaquer les villages israéliens du voisinage.

Trois de ces terroristes ont été capturés par les forces de sécurité israéliennes; les autres, traversant le Jourdain, se sont enfuis en territoire jordanien. Les terroristes capturés ont dit faire partie du mouvement Al-Fatah de Yasser Arafat, le plus important des groupes que rassemble l'OLP. Le fait a d'ailleurs été confirmé par l'OLP, à Damas, le 31 janvier 1982.

Les terroristes qui se sont infiltrés en Israël ont également révélé qu'ils avaient été entraînés par des officiers de l'armée syrienne dans un camp de l'OLP situé près de Tyr, dans le sud du Liban, et qu'ils étaient entrés en Jordanie par la Syrie.

On se souviendra que l'organisation terroriste, portant le nom d'OLP, avait procédé de façon analogue pour perpétrer un attentat du même ordre le 11 août 1981. Lors de cet incident, un soldat des forces de défense israéliennes avait été tué et huit autres avaient été blessés lorsque les véhicules dans lesquels ils circulaient furent atteints par l'explosion de deux mines posées par quatre terroristes de l'OLP qui s'étaient, eux aussi, introduits en Israël à partir de la Jordanie.

A/37/79  
S/14856  
Français  
Page 2

En appelant votre attention sur ces faits, le Gouvernement israélien entend souligner que ces actes inqualifiables le préoccupent gravement.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

